

TROC ET PUCES et VIDE DRESSING
DIMANCHE 23 AOUT 2026 - 8H30 / 17H30
 (Vide-dressing, sport, vaisselle, jouets, puériculture, divers...)

SALLE DE KERPRAT – Allée de Kerprat (à coté de l'Estran) - 56520 GUIDEL
GPS : lat. 47.7878711 - long. -3.4863189000000148

BULLETIN D'INSCRIPTION (Tennis.guidel@orange.fr)

NOM : Prénom : Tél :

Adresse : ville : Mail :

Carte identité : N° Délivrée le : à (lieu)
ou Permis de conduire : N° Délivré le : à «
ou Passeport : N° Délivré le : à «

FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE

RESERVATION (cocher obligatoirement svp) EN INTERIEUR : EN EXTERIEUR :

Articles exposés : dressing : Puériculture : Vaisselle Jouets : Autres ? :

EN INTERIEUR : LA TABLE de 1 mètre avec une chaise : 5 euros x = Euros (maximum 6 tables)

Emplacement d '1 PORTANT (**non fourni**) : 5 euros x = Euros

EN EXTERIEUR 2m x 2m sans table, sans chaise, sans abri : 5 Euros x = Euros

Total = Euros

Bulletin à renvoyer au TENNIS CLUB DE GUIDEL / TROC ET PUCES / BP 100-46 / 56520 GUIDEL
Accompagné du paiement par chèque. (Ordre: Tennis Club de Guidel) et de la photocopie de la pièce d'identité

Je soussigné(e), M _____, reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Troc du dimanche 23 AOUT 26
et déclare l'accepter sans réserve et atteste ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

A _____, le _____ Signature _____

PARTIE A CONSERVER

REGLEMENT : LE TROC ET PUCES est organisé par l' Association du Tennis club de Guidel et est ouvert exclusivement à tous les particuliers, les associations et amicales / Il est autorisé la vente de tout article (Sauf armes à feu et armes blanches). / Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de l'exposant, tant en cas de détérioration, de vol ou de préjudice,/ L'organisateur décline toute responsabilité, qui demeure celle de l'exposant, quant à la conformité, l'état et de manière générale, la fiabilité des articles vendus. / Seront exposants les personnes physiques et morales dont le bulletin d'inscription sera dûment complété, daté, signé et accompagné du paiement par chèque
(à l'ordre du TENNIS CLUB DE GUIDEL) AVANT LE 17 AOUT 26.

Les exposants seront accueillis entre 7H et 8H30, muni de leur pièce d'identité et devront être en place pour 8h30. / Tout exposant s'engage à être présent au plus tard à 8h30 et devront rester en place de 8h30 à 17h30. /Toutes réservations non occupées à 8H30 seront annulées au profit d'un exposant en attente, son règlement restant la propriété du club/Le droit d'entrée de 1,50 euro par personne, gratuit jusqu'à 12 ans. Reviendra exclusivement à l'organisation de cette manifestation ainsi que la vente des boissons et des en cas./ La vente et le don d'animaux ou de denrées alimentaires, par l'exposant, seront strictement interdits sur le site./

L'organisation se réserve le droit de refuser tout exposant pouvant entraîner des troubles lors de la manifestation/ tout exposant respectera le cadre et le matériel fourni par l'organisateur. Chaque exposant est autorisé à rentrer sur le site avec une seule personne, au-delà toute entrée sera payante./ Les emplacements seront nominatifs et ne sera toléré aucune modification concernant leur attribution.

L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions sans préavis dès le nombre de place atteint.